



ZIGUINCHOR - SEDHIOU - OIO - CACHEU

UN LITTORAL EN MOUVEMENT

Diversité, dynamiques et mutations des territoires frontaliers
du sud-ouest du Sénégal et du nord-ouest de la Guinée-Bissau

Crédit photos

©JB Russell
www.jbrussellimages.com
sauf mention contraire

Graphisme

By Reg'
www.designbyreg.dphoto.com

Imprimeur

ICO Dijon

Auteur

Ouvrage coordonné par le Grdr
(www.grdr.org) en collaboration avec
Tidiane Sané, El Hadji Balla Dièye
(Département de Géographie de l'UASZ)
et Luc Descroix (UMR PALOC, IRD).

Juin 2017

ISBN 979-10-95026-01-3

Sommaire

Remerciements	4
Synthèse	6
Abréviations et acronymes	12
Introduction : d'un littoral émergent à des territoires en mutation	15
Partie I : Une histoire économique surdéterminée par l'extérieur (1930-2016).	23
LE SÉNÉGAL, COLONIE-PILOTE DE LA FRANCE, AUTOFINANCÉE ET MODELÉE PAR LA TRAITE ARACHIDIÈRE (1930-1948).	24
DOUZE BRÈVES ANNÉES D'UN INVESTISSEMENT PLUS SOUTENU (1946-1958).	28
LE CHANGEMENT POLITIQUE DANS LA CONTINUITÉ ÉCONOMIQUE (1958-1979).	29
NOUVEAUX ACTEURS, NOUVEAUX PARADIGMES (1979-2016).	34
LA GUINÉE PORTUGAISE, PÉRIPHÉRIE DE L'EMPIRE COLONIAL PORTUGAIS (1930-1974).	42
TREIZE BRÈVES ANNÉES DE CONSTRUCTION D'UNE NATION (1974-1987).	46
« UN PETIT PAYS AVEC DE GROS PROBLÈMES » (1987-2016).	48
Partie II : Populations, mobilités et échanges. L'officiel et le réel.	53
UNE POPULATION QUI A DOUBLÉ EN QUARANTE ANS. DES ÉVOLUTIONS LOCALES CONTRASTÉES LIÉES AUX TRANSPORTS, AUX FRONTIÈRES ET AU CONFLIT DE CASAMANCE. LA PRÉSENCE EFFECTIVE DE JEUNES DE PLUS EN PLUS NOMBREUX.	54
UNE FORTE IMBRICATION DU RURAL ET DE L'URBAIN AVEC DES DÉFINITIONS FLUCTUANTES	59
MOBILITÉS HUMAINES. DIVERSITÉ DE SITUATIONS. CIRCULATIONS SOUS RÉGIONALES PRÉDOMINANTES SUR LES MOUVEMENTS MIGRATOIRES DÉFINITIFS GÉNÉRANT DES TERRITOIRES MULTI-LOCALISÉS	61
« L'OFFICIEL, LE CLANDESTIN, LE PARALLÈLE » : DES TERRITOIRES INTÉGRÉS, DE LONGUE DATE AUX FLUX MONDIAUX ET SOUS RÉGIONAUX DE BIENS.	66

Partie III : Evolution des modes de vie et des systèmes d'activités.	83
DES MODES DE CONSOMMATION ET CONDITIONS DE LA VIE QUOTIDIENNE EN CONTINUELLE ÉVOLUTION.	84
LES PRINCIPALES TENDANCES À L'ŒUVRE DANS LES SYSTÈMES D'ACTIVITÉS.	89
Partie IV : Dynamiques d'occupation du sol et des enjeux fonciers et leurs incidences sur les ressources naturelles.	99
TENDANCES LOURDES DANS L'ÉVOLUTION DE L'OCCUPATION DU SOL EN LONGUE PÉRIODE À L'ÉCHELLE DE TERROIRS.	100
LES PRINCIPALES ÉVOLUTIONS RÉCENTES DES MODES DE GOUVERNANCE FONCIÈRE.	104
INCIDENCES SUR LES RESSOURCES « NATURELLES » : DES SITUATIONS CONTRASTÉES, UN ÉTAT DES LIEUX DIFFICILE ET PARTIEL.	107
Conclusion : la résilience, seul horizon offert aux jeunes ?	115
Bibliographie	118
Annexes	124
Liste des illustrations	130

Remerciements

Cet ouvrage a été élaboré dans le cadre du Programme pour une Gouvernance Concertée du Littoral (P.G.C.L.), une action mise en œuvre par le Grdr avec le soutien de l'AFD, du SCAC de l'Ambassade de France au Sénégal, du CCFD-Terre Solidaire, de la Fondation Abbé Pierre, de la Commission Européenne, du CFSI, de la Fondation de France et de la SEEDS Fondation.

Le Grdr remercie ceux qui ont bien voulu cofinancer ce travail ainsi que les structures partenaires qui ont toutes contribué, à des degrés divers, à alimenter le présent document : Agences Régionales de Développement de Sédhiou et Ziguinchor, gouvernorat et cabinet de planification de la région de Cacheu, IDEE Casamance, ConGAI, CRCR Ziguinchor, Univers Sel, communes de Diembering, des Kalounayes et du Djassin, autorités locales de la section de Suzana, Canchungo et Birban, département de géographie de l'Université Assane Seck de Ziguinchor (UASZ) et Institut de Recherche pour le Développement (IRD).

Une mention spéciale revient aux étudiants ayant participé à ce travail (René Manga, El Hadji Sidy Babacar Tall, Boubacar Demba Ba, Boubacar Solly, Awa Diop, Safiétou Soumaré, Ibrahima Dianko et Abdoulaye Diouf, Baptiste Drianno) ainsi qu'à MM. Kader Coly et Ousmane Camara pour les informations qu'ils ont bien voulu nous communiquer sur les projets rizicoles menés en Casamance.

Avec le soutien de



AVERTISSEMENTS

Le contenu du présent document n'engage que ses auteurs. Les données, désignations ou frontières utilisées dans les cartes ne sont pas garanties sans erreur et n'impliquent en aucun cas la responsabilité ni l'approbation du Grdr ou des parties prenantes mentionnés dans ce document.



Synthèse

Un espace (ci-après dénommé la Région) d'environ 25 000 km² (soit l'équivalent d'une région administrative française comme la Bretagne) abrite 1,4 millions d'habitants (1 million au Sénégal et 0,4 en Guinée-Bissau). A cheval sur deux pays, le Sénégal et la Guinée-Bissau séparés par les vicissitudes de l'histoire, cette Région couvre quatre régions administratives: Ziguinchor et Sédhiou au Sénégal, Cacheu et Oïo en Guinée-Bissau.

Cette Région est géographiquement marquée par l'omniprésence de l'eau, celle de l'océan qui, avec les marées, remonte dans les estuaires des fleuves et de leurs affluents où elle se mélange avec les écoulements d'un réseau hydrographique dense. Cet aspect singulier est de fait celui qui a marqué le plus les observateurs extérieurs et qui lui a valu, dès le début du XIX^{ème} siècle, le nom de *Rivières du Sud*. Il entraîne cependant bien souvent dans sa description une surreprésentation des activités liées au milieu inondable, notamment la riziculture inondée. Selon cette approche, la Région, réputée jadis prospère et paisible, vivrait depuis les années 1970 une crise liée en grande partie à l'impact des évolutions pédoclimatiques sur la riziculture inondée et plus généralement à la dégradation des ressources naturelles.

Compte tenu des difficultés des actions de développement qui se fondent sur de telles analyses à obtenir des résultats probants, le Grdr, en partenariat avec le Département de Géographie de l'Université Assane Seck de Ziguinchor et l'Unité Mixte de Recherche PALOC (IRD-MNHN), à travers le LMI

PATEO (Laboratoire Mixte International « Patrimoines et Territoires de l'Eau »), a entrepris un travail visant à décrire de façon dépassionnée et à replacer dans « le temps long » (1950-2015) les situations observées aujourd'hui dans la Région et plus particulièrement dans ses espaces ruraux.

Le travail s'appuie sur une analyse bibliographique visant à comprendre les évolutions en matière de politique économique, précisée par des travaux approfondis (études thématiques, recherche-action). Ceux-ci ont été menés principalement dans six territoires choisis pour représenter la Région dans sa diversité : Diembering et Varela (sites frontaliers du littoral), Canchungo (site urbain, archétype de la ville moyenne en Guinée-Bissau), Kalounayes et Djassin (sites de fond d'estuaire) et Birban (site sous faible influence littorale).

Ce Rapport est le fruit d'un travail collégial entre équipes de la recherche-développement et opérateurs de terrain. Il présente une information qui peut contribuer à renouveler le regard sur la Région et ainsi faciliter le dialogue politique à différentes échelles de gouvernance territoriale.

HISTOIRE ÉCONOMIQUE : DIVERSIFICATION DES ÉCHANGES ET DES ACTEURS.

Depuis plus de cent ans, l'histoire de la Région, comme de chacun des deux pays, est marquée par l'importance des relations avec l'extérieur. Histoire coloniale d'abord : indépendance octroyée par la France au Sénégal (1960), comme par la Grande-Bretagne à la Gambie voisine (1965), arrachée tardivement (1974) au Portugal par une guerre de quatorze ans en Guinée-Bissau. La langue et les institutions sont restées, même si les deux pays s'efforcent de faire converger leurs économies depuis que la Guinée-Bissau a adopté le Franc CFA et rejoint l'UEMOA en 1997.

Progressivement, les institutions de Bretton-Woods - Banque mondiale et Fonds monétaire international (cf. dévaluation du Franc CFA de janvier 1994) -, l'Europe (Accords commerciaux de Lomé de 1975, puis politiques et économiques de Cotonou de 2000, Accords nationaux pluriannuels de pêche) et la CEDEAO (politiques communes sous-régionales, opérations de maintien de la paix pilotées par le Nigeria) ont remplacé dans le dialogue économique, les deux anciennes puissances coloniales. Celles-ci restent toutefois actives au niveau diplomatique et à celui de la langue (Francophonie et PALOP - Portugal et Angola), de la monnaie (zone franc), des formations supérieures et de certains investissements publics ou privés (transport aérien et tourisme notamment). Des intérêts économiques asiatiques (Chine, Inde voire Russie)

et africains (Angola, Maroc, Nigeria) sont également présents dans plusieurs secteurs.

L'extraversion économique, qui était au cœur du projet colonial, marque toujours l'économie régionale. Néanmoins, les produits exportés hors du continent se sont diversifiés : les produits de la mer, l'anacarde (noix de cajou), le bois rouge, le tourisme et les ressources du sous-sol remplacent aujourd'hui l'arachide, les noix de palmistes et la crevette de la période coloniale... Les acteurs commerciaux se sont diversifiés, même si un ancien et important réseau d'intermédiaires (étrangers comme nationaux) reste présent, tant pour la collecte des produits d'exportation (notamment pour l'anacarde) que comme « courtiers » pour l'implantation d'activités extra-agricoles (mines, tourisme, crédits carbone, projets de développement) ou pour l'exploitation d'un marché local de consommation en forte croissance. Ainsi, la demande de la sous-région (villes comme campagnes) devient progressivement un moteur important pour les agricultures et autres activités locales.

En Casamance, l'échec avéré des grandes opérations publiques de soutien à l'agriculture et plus largement au développement rural (SOMIVAC en particulier) n'a pas découragé certains acteurs nationaux, comme des partenaires, de continuer à fixer de grandes ambitions pour la riziculture inondée, emblématique de la Région. La concurrence du riz importé, dont la valeur a été divisée par deux en valeur réelle entre 1960 et 2015, et les conditions de production ne semblent pourtant pas offrir de perspectives durables à la production.

En Guinée-Bissau, les tentatives de contrôle des flux de biens importés et exportés, sur le modèle des économies centralisées étatiques, n'ont pu porter leurs fruits du fait de leur caractère peu incitatif à la production et de l'existence de réseaux d'échanges transfrontaliers anciens et réactifs. Les opérateurs économiques n'ont de fait cessé d'exploiter les différentiels de prix et taux de change entre le Sénégal, la Guinée-Bissau et la Gambie. A titre d'illustration, entre 10 et 25% de la production de noix de cajou de Guinée-Bissau seraient exportés depuis le port de Banjul après un transit par la Casamance.

POPULATIONS, MOBILITÉS ET ÉCHANGES : UNE CIRCULATION SOUS RÉGIONALE PRÉDOMINANTE, DES FLUX CROISSANTS ET DIVERSIFIÉS.

La population de la Région a doublé sur les quarante dernières années. La densité moyenne dépasse 60 habitants/km² et atteint sensiblement 40 en milieu rural. La répartition de la population varie fortement dans l'espace, tandis que l'évolution dans le temps est contrastée selon les territoires. L'accès aux réseaux de transport terrestres, la proximité de la frontière et des

marchés, les opportunités d'emploi liées au tourisme ou au secteur halieutique sur la côte ont structuré l'évolution du peuplement, également polarisé par les grandes villes de Ziguinchor, de Banjul, de Bissau et de Dakar. La population de moins de 25 ans représente près des deux-tiers d'une population croissante : les jeunes n'ont jamais été aussi nombreux.

La ville de Ziguinchor compte aujourd'hui 210 000 habitants. Sa population a été multipliée par quatre depuis l'indépendance. Située à moins de trois heures de route des deux capitales, Banjul ou Bissau, Ziguinchor est en outre reliée à Tambacounda (et au-delà au Mali) par la route nationale parallèle à la frontière gambienne polarisant divers flux commerciaux via le marché sous-régional de Diaobé. La capitale régionale est en outre reliée à Dakar par voie aérienne et maritime. Elle est enfin dotée d'un niveau de services sans équivalent dans les territoires alentours avec notamment une université et plusieurs hôpitaux.

Une forte imbrication du rural et de l'urbain, des définitions statistiques différentes dans les deux pays, ne permettent pas de donner un chiffre précis pour la population tant rurale qu'urbaine de la Région. Si celle-ci reste encore aujourd'hui majoritairement rurale, le développement d'un maillage d'agglomérations de plus de 4 000 habitants atteste d'une tendance réelle à l'urbanisation.

Les mobilités humaines sont essentielles à considérer pour la compréhension de la Région.

Les mobilités saisonnières sont les plus répandues ; elles se font pour la majorité au sein de la sous-région en réponse à une demande de main d'œuvre sur d'autres territoires, urbains et ruraux, mais surtout du fait de l'allongement du temps de scolarisation. La poursuite d'études apparaît ainsi comme le principal motif des départs et symétriquement des arrivées dans les centres urbains. Les mobilités lointaines, principalement vers l'Europe de l'ouest, numériquement faibles à l'échelle de la Région, sont souvent plus que centennaires et restent l'apanage de communautés et familles bien identifiées (Manjack).

Les émigrés gardent des liens forts avec leurs villages d'origine et portent, au pays comme à l'étranger, une forte dynamique associative. Ici - comme ailleurs notamment dans la moyenne vallée du fleuve Sénégal -, on peut parler de « communauté multi-locale » tant les résidents et les migrants se sentent partie prenante d'un même projet construit autour de leur village d'origine.

Parallèlement, la Région n'a cessé d'accueillir de nouveaux venus. A titre d'exemple, le développement du secteur halieutique (pêche maritime, transformation, pêche fluviale à la crevette) doit beaucoup aux ressortissants du nord Sénégal (Saloum, Saint-Louis, vallée du fleuve Sénégal), du Ghana ou de la République de Guinée, qui, depuis les années 1950, ont fait évoluer les pratiques de capture et de transformation tout en donnant l'opportunité à d'autres résidents de se former et d'intégrer les filières.

Ces phénomènes migratoires révèlent l'intégration

croissante de la Région à des flux locaux, sous-régionaux et mondiaux de biens et services structurés par les grandes villes, les frontières et les infrastructures de transport, révélés par les marchés hebdomadaires (loumas) maillant les territoires.

Au moins deux productions locales, emblématiques de savoir-faire locaux, se singularisent par leur importance économique : les produits de la pêche (poisson fumé-séché en particulier) et l'huile de palme rouge artisanale particulièrement prisés des consommateurs de la sous région. Les fruits cultivés (agrumes, mangues, bananes) ou sauvages (baobab, foroba, toll, néré, madd...), le vin de palme, la volaille, les caprins, les porcins ou encore le sable comptent parmi les nombreux autres produits du cru exportés vers les villes sous régionales.

Les produits d'exportation destinés au marché mondial sont également de nature diverse.

Le plus déterminant dans les revenus monétaires des ménages, les recettes fiscales de l'Etat bissau-guinéen et les stratégies d'appropriation foncière, est sans nul doute la noix de cajou. Cette culture bénéficie d'un marché porteur, bien qu'instable, et d'une réputation de qualité. La production a quadruplé ces vingt dernières années.

Par ailleurs, les réserves du sous-sol sont importantes, qu'il s'agisse du pétrole off-shore, des phosphates ou des métaux lourds. Même si un arrangement

a été trouvé entre les deux Etats pour une gestion commune du pétrole en mer, leur concession à des groupes à capitaux étrangers ne manquera pas d'entraîner dans les années à venir des tensions avec les actuels usagers des espaces concernés. Cela d'autant que les conditions d'une redistribution équitable des revenus miniers ne semblent pour le moment pas réunies, ni au Sénégal ni en Guinée-Bissau. Les projets d'exploitation de métaux lourds ont d'ores et déjà suscité des oppositions citoyennes.

Si la cocaïne reste attachée à l'image de la Guinée-Bissau, que d'aucuns ont même pu qualifier par le passé de « narco-état », elle n'a probablement concerné qu'un nombre limité d'acteurs proches du pouvoir. Les flux illicites du cannabis alimentant le marché interne et de bois rouge (vène) vers la Chine sont aujourd'hui beaucoup plus importants pour l'économie régionale.

SYSTÈMES PRODUCTIFS ET VIE QUOTIDIENNE : AU-DELÀ DE LA SUBSISTANCE.

Le Rapport met en relief l'évolution des modes de vie, à travers un focus mis sur l'habitat, les pratiques de santé, d'alimentation ou de scolarisation mais aussi

sur des aspects moins souvent documentés comme la diversification de l'offre religieuse ou le rôle de la téléphonie mobile dans le quotidien.

De ce processus découle le développement notable d'un marché de consommation rural axé sur l'alimentaire, l'équipement de la maison, l'habillement, les transports et la construction. A bien des égards, les modes de consommation des ruraux tendent à se rapprocher de celui des urbains. Ils imposent des sorties monétaires plus régulières, souvent quotidiennes et croissantes, alors qu'auparavant elles étaient plus limitées et surtout très saisonnières.

La génération de revenus monétaires accrus suppose souvent un lien plus fort aux marchés. Dans les années 1950, un seul « produit de rente » (arachides, noix de palmistes) constituait souvent l'essentiel des revenus monétaires avec une part limitée dans les revenus familiaux. Il s'agissait alors d'utiliser ces revenus pour payer l'impôt (Guinée portugaise), acquérir quelques biens de consommation courants (savon, vêtements...) et, souvent, un complément de céréales.

Soixante-cinq ans plus tard, la situation est tout autre : toutes les familles écoulent plusieurs productions, souvent à différentes périodes de l'année, et des membres de certaines d'entre elles s'adonnent à des activités extra agricoles. Il s'agit désormais, entre autres, de scolariser les enfants, de construire et d'équiper la maison, d'acquérir davantage de céréales

et d'agrémenter les plats de condiments divers, de se soigner et d'être en mesure de célébrer les fêtes comme il se doit.

Dans ce contexte, la distinction entre produits vivriers et de rente devient progressivement caduque : tout, ou presque, peut se vendre et se vend.

Les stratégies économiques des familles visent l'atteinte de ces nouveaux standards de vie. Elles sont conçues dans un objectif de minimisation des risques et de maximisation de la productivité du travail, facteur souvent plus limitant que le reste. L'objectif de contrôle de la force de travail et donc du foncier apparaît ainsi capital. Cette question fait apparaître de fortes disparités et inégalités : inégalités *homme/femme* et *ainé/puîné*, différences de droits entre autochtones et allochtones.

Les choix productifs sont aussi déterminés par les différentiels dans la productivité du travail des différentes activités. Dans cet ensemble, les *systèmes de culture à dominante arboricole* (vergers d'anacardiens, d'agrumes, de manguiers) et les systèmes d'élevage, tous relativement extensifs en travail, apparaissent comme les meilleures options. Ils ne sont toutefois accessibles qu'aux producteurs disposant d'une sécurité sur le foncier. A l'opposé, les systèmes de culture céréaliers, dont les rizicultures inondées, rémunèrent peu le travail et apparaissent plus vulnérables aux variations pluviométriques caractéristiques du climat.

Les stratégies de sécurisation foncière marquent une volonté d'ancrage local, tandis que les contours des communautés ne cessent d'évoluer et de s'ouvrir à travers les mobilités. On observe en effet le rôle croissant de ces mobilités (départs, arrivées, circulation), comme des activités extra-agricoles dans l'économie des familles rurales. Les complémentarités entre les activités agricoles et les autres apparaissent indéniables. Elles sont déterminantes dans l'accomplissement de projets de vie aujourd'hui marqués d'un remarquable dynamisme.

DYNAMIQUES FONCIÈRES ET DES RESSOURCES NATURELLES : EXCLUSIONS PARTICIPATIVES (OU NON) ET APPAUVRISSMENT.

A l'échelle régionale, la période récente est marquée par une activité croissante des acteurs transnationaux, essentiellement dans les zones littorales et maritimes, liés aux secteurs économiques émergents. Leur activité, négociée avec l'Etat, se traduit souvent par le passage d'un usage multiple à un usage exclusif et, quelquefois, par l'enclosure des espaces concernés,

deux phénomènes rares jusqu'ici, sauf en milieu urbain.

En outre, avec la croissance démographique et la concentration des enjeux fonciers sur les zones exondées de plateau, les arrangements conclus historiquement entre familles fondatrices et nouveaux venus peuvent être remis en cause. Autre tendance, les ressources autrefois libres d'accès et, en conséquence, ouvertes à tous, comme les fruits sauvages, font désormais souvent l'objet de règles d'usage plus limitatives.

Si dans la pratique la gestion de l'accès aux ressources naturelles et foncières s'effectue au quotidien le plus souvent à l'échelle villageoise ou inter villageoise par le biais des autorités villageoises (hommes aînés des familles fondatrices), l'Etat et, dans une moindre mesure, les collectivités locales (au Sénégal) et les ONG, interviennent de plus en plus fréquemment, dans le cadre notamment d'actions visant la protection des écosystèmes.

Ainsi, dans les *bolons*, les pratiques de zonage des territoires halieutiques et la formalisation de règles d'accès aux ressources ont tendance à se développer comme lors de la colonisation française pour les ressources forestières. Les pratiques dominantes en « zones protégées » et « non protégées », qui se revendiquent désormais toutes participatives, convergent souvent sur un point : elles établissent très souvent des distinctions entre usagers, en fonction de

leur origine et de la durée de leur présence dans le territoire. Les « autochtones » font ainsi l'objet d'un traitement plus favorable que les autres usagers et, parallèlement, il devient de plus en plus difficile pour les « nouveaux venus » de s'implanter, sauf pour les compagnies transnationales.

Cette conjoncture favorise indirectement la généralisation des pratiques d'exploitation minière : sans garantie durable d'accès à une ressource donnée, les nouveaux venus n'ont souvent d'autres choix que de prendre ce qu'ils peuvent dans un délai aussi bref que possible puis de migrer ailleurs. Cette tendance se développe d'autant plus que les dispositifs de contrôle et de régulation n'ont souvent pas les moyens de leurs ambitions.

Les tendances évoquées plus haut ont des impacts variables sur les écosystèmes de la Région.

La mangrove, qui constitue l'un des plus originaux d'entre eux, est le support d'une grande diversité d'usages locaux : cueillette d'huitres, plafonnement des maisons, pêche... L'avènement du concept de services écosystémiques dans les années 1990 et l'émergence d'un marché des « crédits carbone » n'ont fait que renforcer l'enjeu de sa protection, voire de la replantation de palétuviers.

Après un recul particulièrement marqué en basse Casamance dans les années 1970-1980, les superficies en palétuviers ont augmenté de façon significative depuis le début des années 1990. Cette

tendance est encore plus forte dans le nord de la Guinée-Bissau (+50% entre 1990 et 2015). Elle s'explique autant par la reprise de la pluviométrie depuis les années 1990 que par le déclin des rizicultures inondées ou par l'augmentation du temps de submersion des bolons consécutive à l'élévation du niveau de l'océan. Les opérations de plantation de palétuviers, souvent soutenues par des ONG, concourent dans une moindre mesure sans doute et à des échelles plus réduites à ce bilan positif. Les densités et la composition des peuplements apparaissent toutefois variables, tout comme la productivité et les bénéfices qui en sont tirés. Par ailleurs, ces tendances globalement positives ne doivent pas masquer l'irréversibilité de changements pédologiques qui préviennent localement le processus de recolonisation par les palétuviers.

Les ressources halieutiques, soumises à une pression croissante, tendraient à s'appauvrir et à diminuer; la hausse des débarquements de la pêche maritime dans une région comme Ziguinchor, relève avant tout de l'intensification de l'effort de pêche (sorties plus longues, nouvel équipement). Des données attestent du fait que certaines espèces se raréfient, comme le barracuda. Dans les eaux continentales, le peuplement a évolué, particulièrement dans le rio Casamance. De l'avis de beaucoup de pêcheurs, la taille moyenne des captures a diminué et certaines espèces de poissons ont tendance à se raréfier. Suite à la sécheresse des années 1970 et 1980, ce fleuve fonctionne aujourd'hui plus fréquemment qu'auparavant, comme un « estuaire

inverse ». Ce phénomène a perturbé les migrations des crevettes et d'autres espèces migratrices et ainsi modifié la répartition de la ressource.

Bien que les écosystèmes forestiers terrestres connaissent des tendances variables selon l'échelle spatio-temporelle considérée, un appauvrissement tendanciel de la biodiversité forestière est probable. L'extension des vergers, souvent mono-spécifiques, la pratique de l'abattis brûlis à l'issue de temps de jachère souvent plus courts et la poussée démographique comptent parmi les principaux facteurs de ce processus. Les arbres restent cependant omniprésents dans le paysage et les agro-systèmes forestiers comme les palmeraies comportent souvent encore une importante biodiversité spécifique, avec, pour les palmeraies, plus d'une vingtaine d'espèces ligneuses recensées.

En outre, les différentes pratiques de gestion de la fertilité des sols recensées dans les territoires, comme l'intégration agriculture-élevage, les associations ou les rotations culturales contribuent là où elles sont pratiquées à maintenir l'activité de la faune et la flore du sol, principal réservoir de biodiversité.

Les activités et projets touristiques ou extractifs, les activités illicites d'exploitation de ressources rares comme le bois de vène ou encore l'urbanisation des territoires apparaissent finalement beaucoup plus menaçants pour la biodiversité.

CONCLUSION : UN PAYS FRONTIÈRE À LA CROISÉE DES CHEMINS.

L'analyse des réalités, ici comme dans la moyenne vallée du fleuve Sénégal, dans le cadre d'une Région transfrontalière - trop souvent méconnue - permet de vérifier l'importance de ces pays-frontières (concept développé dès mars 2002 à Sikasso par Alpha Oumar Konaré) pour la coopération et l'intégration régionale. Il reste à espérer que le récent changement politique en Gambie, la stabilisation politique toujours espérée en Guinée-Bissau, associés au maintien d'une pluviométrie satisfaisante, permettront de consolider la coopération et la paix dans une Région essentielle en l'Afrique de l'ouest.

ZIGUINCHOR - SEDHIOU - OÏO - CACHEU

UN LITTORAL EN MOUVEMENT

Diversité, dynamiques et mutations des territoires frontaliers
du sud-ouest du Sénégal et du nord-ouest de la Guinée-Bissau

A cheval entre deux pays, le Sénégal et la Guinée-Bissau, séparés par l'histoire, cet espace transfrontalier de la Ségambie méridionale couvre quatre régions administratives : Ziguinchor et Sédhiou au Sénégal, Cacheu et Oïo en Guinée-Bissau. D'une superficie de 25 000 km², il compte 1,4 millions d'habitants, soit deux fois plus qu'il y a 40 ans.

Devant le décalage important entre les dynamiques réelles et les représentations dominantes de territoires extrêmement divers, une analyse rétrospective, multi-scalaire et multisectorielle s'est imposée. Son objectif a été de décrire les territoires de façon dépassionnée et de replacer dans « le temps long » (1950-2015) les situations observées aujourd'hui dans la Région.

Ce Rapport est le fruit d'un travail collégial entre équipes de la recherche-développement (Département de Géographie de l'Université Assane Seck de Ziguinchor et Unité Mixte de Recherche PALOC -IRD/MNHN-) et opérateurs de terrain (Grdr notamment), membres du LMI PATEO (IRD, UGB). Il présente une information de nature à renouveler le regard sur la Région et à faciliter un dialogue politique constructif à différentes échelles de gouvernance territoriale et entre elles.

Au terme de ce travail, les mobilités humaines apparaissent plus que jamais déterminantes dans l'accomplissement de projets de vie divers, marqués d'un dynamisme inédit. Elles sont sans nul doute une des ressources les plus précieuses pour l'avenir. Dans ce contexte, la circulation des personnes et leur intégration citoyenne s'imposent comme deux priorités, particulièrement à l'échelle de toute la Ségambie méridionale et plus globalement de l'Afrique de l'Ouest.

Une réalisation



en collaboration avec



N° ISBN 979-10-95026-01-3

